



Gironde
C a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

2017 : au plus près des préoccupations quotidiennes

Au cœur du projet stratégique 2016-2018, portant sur 3 axes : « le projet architectural, l'habitant, l'habité », « la revalorisation des centres-bourgs » et « le projet de territoire », 2017 donne une vision d'ensemble de la diversité de nos missions, de la richesse de notre territoire. Chaque jour, l'équipe du CAUE s'implique et s'emploie à agir de manière responsable et réfléchie à l'aménagement du territoire et à la préservation du cadre de vie. Une nécessité devenue impérieuse face aux enjeux environnementaux, énergétiques et sociétaux.

Le CAUE a proposé et initié, tout au long de l'année, des actions en faveur de choix urbanistiques cohérents avec les valeurs qu'il défend. Ses partenaires institutionnels, les collectivités ou les professionnels ont d'ailleurs largement sollicité le CAUE en 2017 (+13%). Dans l'optique d'un aménagement du territoire raisonné, deux nouvelles formations renforçant l'offre de la structure, ont été créées :

/ la gestion des eaux dans la planification urbaine (de la parcelle à l'échelle territoriale),

/ la rénovation énergétique des bâtiments communaux, sur le territoire.

En 2017, notre mission de conseil auprès des particuliers a également été au cœur de nos préoccupations. Près de 3 000 personnes (2 857) ont bénéficié des conseils gratuits donnés par nos conseillers: architectes, consultant phytosanitaire, ingénieur en maîtrise de l'énergie, juriste... Symptomatique de l'air du temps, de plus en plus de particuliers nous ont consulté pour de la rénovation (+16%), de l'extension ou de la réhabilitation (+28%).

Je me félicite que les activités du CAUE soient au plus près des préoccupations quotidiennes de tous nos publics. Elles sont approuvées et reconnues par nos partenaires et le grand public – venu nombreux à nos manifestations – ou encore les scolaires (apprenants et enseignants), à découvrir dans ce rapport.

Bonne lecture à tous.

Alain Charrier, Président du CAUE de la Gironde.



SOMMAIRE

Edito	p.3
Agenda 2017	p.6
Chiffres clés 2017	p.8
L'association	p.13
Nos missions	p.14
Le Conseil d'Administration	p.17
Le CAUE en réseau	p.18
Adhérer au CAUE	p.21
Bilan financier	p.22
Ornano	p.24
_	
Nos publics	p.26
Collectivités et professionnels	p.27
Grand public	p.41
Scolaire	p.53
_	
Communication	
Documentation	p.59
Les médias	p.60
Les ressources	p.61
Doubles dive	
Partenaires	p.63

AGENDA 2017

28 JANVIER

Bordeaux - Maison Ecocitoyenne : Café-débat « Habitat bioclimatique ». Dans le cadre des « OFF des assises de l'énergie » (Assises européennes de la transition énergétique)

8 FÉVRIER

Bordeaux - Hôtel du département : Conférence « CAP ou pas CAP ? »

18 MAI

Mérignac - « Autour de mon école, il y a... » : Journée de restitution des 3 écoles



Lacanau - Label Curiosité



Bordeaux - Journée Nationale de l'Architecture : Dé(Rives), itinérance urbaine



Libourne - Formation « Rénover son bâti communal »

28 MARS

Mérignac - Canopée : « A l'école de l'architecture... » : Journée de formation théorique sur les thèmes « Architecture et citoyenneté » et « L'architecture aujourd'hui »

5 JUILLET

Bordeaux - Lancement du tome V « Gironde, terre d'évasion », fête foraine



Mérignac - Formation «Eau & Urbanisme», module 1



Bordeaux Métropole - Atelier « Si la maison invitait l'architecture »



Lormont, Cenon, Floirac, Bordeaux -Rallye urbain « Vues d'ailleurs », dans le cadre d'AGORA

L'ACTIVITÉ 2017 EN CHIFFRES

4 0 4 7

4 047 jours de travail (activité totale de la structure)

Répartition de l'activité par grandes missions



Conseil aux collectivités

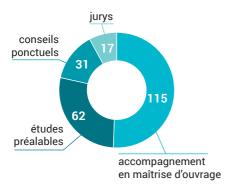
288 dossiers traités* dont :



^{*} les dossiers traités par le CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.

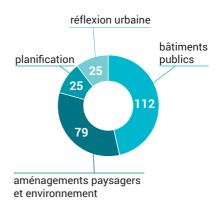
Type de sollicitations

225 nouvelles sollicitations

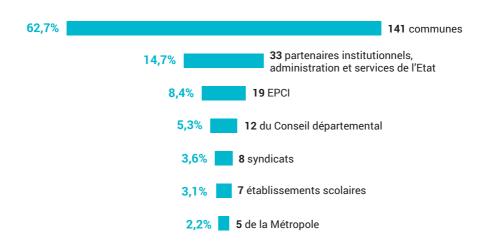


Objet du conseil

Sur 225 nouvelles sollicitations, les champs d'interventions peuvent être multiples, ils sont répartis comme suit :

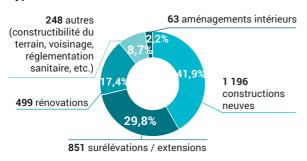


Répartition par type de bénéficiaires (nombre de demandes)



Conseil aux particuliers

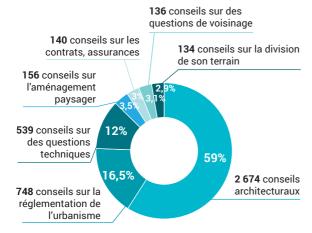
Type de travaux



Bénéficiaires du conseil



Type de conseils*



^{*} un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

2 857 conseils pour rencontrer:



un architecte 2 257



une juriste 499



un ingénieur énergie 98



un consultant phytosanitaire 3

Sensibilisation



personnes ont déambulé dans les rues et jardins avec nous



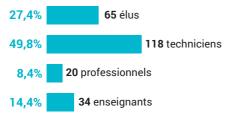
331 personnes ont été informées lors des salons ou conférences

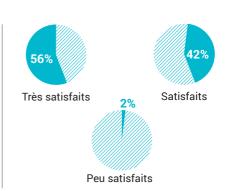


1 300 élèves (du primaire à l'enseignement supérieur) ont été sensibilisés à l'architecture et au paysage

Formation







Communication

22 386
utilisateurs

pages en moyenne vues sur le site internet



969
de mentions « j'aime »
+ 12,5%



Une maison traditionnelle de vacances éclatée en trois volumes distincts, reliés par une plateforme en bois qui sert d'espace commun. Réalisée par Tartare Lab, visitée lors du Label 2017.

Le Conseil d'Architecture,

d'Urbanisme et de

l'Environnement (CAUE)

Conseiller, former, informer, sensibiliser, tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie sont les missions des CAUE. Le CAUE de la Gironde s'y emploie depuis près de 40 ans devant l'Etat, les collectivités territoriales, les particuliers, le corps enseignant et les enfants, dans un souci de proximité et de neutralité.

Les CAUE, nés de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, sont investis d'une mission d'intérêt public au profit de tous.

« Art. 7. Modifié par Décret n°86-984 du 19 août 1986 – [...] Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement [...] est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement [...]. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre ».

Les avancées législatives inscrivent, depuis 2015, les CAUE dans le Code de l'environnement et le Code de l'énergie. La loi LCAP du 7 juillet 2016 est venue renforcer et préciser le rôle du CAUE pour ses missions de conseils gratuits aux particuliers et de formation.

L'initiative de la création des CAUE a été laissée aux départements. En Gironde, dès décembre 1979, les élus départementaux ont voté la création d'un CAUE. Il est aujourd'hui présidé par Alain Charrier, conseiller départemental.

Le CAUE une mission de service public au profit de tous : Ses plus : la neutralité et la gratuité !

Une loi, 4 missions

« Art. 1er . - L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

- / Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale sur le territoire départemental.
- / Le CAUE est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.
- / Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils offrent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables de la qualité du cadre de vie.

Conseiller, former, informer, sensibiliser

Le CAUE intervient en amont des projets qu'ils soient architecturaux, environnementaux, urbains, paysagers, etc., à toutes les échelles du territoire. Il assure à la fois une offre culturelle, pédagogique et technique, dans la conduite de ses 4 missions assignées par la loi, dans un souci de neutralité. C'est aussi un lieu d'échanges et de ressources accessible et ouvert à tous les publics.

CONSEILLER

- Les particuliers dans leurs projets de construction, d'extension, de rénovation, etc.
- Les collectivités territoriales dans tous les projets d'aménagement des territoires.

SENSIBILISER - INFORMER

/ Tous les publics dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

FORMER

/ Les élus et les professionnels du cadre de vie dans les domaines de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.





Vie de l'équipe

Effectif au 31 décembre 2017 : 30 personnes dont 20 en Équivalent Temps Plein.*

Sur le plan des ressources humaines, 2017 a été marquée par la volonté de confirmer dans leurs fonctions Fanny Boschat comme urbaniste et Agnès Caullier comme chargée de communication, (2 CDD recrutés en 2016). Justine Lehu, paysagiste, a rejoint l'équipe en remplaçant, poste pour poste, Emilie Partaud partie au CAUE de la Charente. Christine Otharan (graphiste) a quitté le CAUE.

* dont 1 arrêt longue maladie.

Le CAUE de la Gironde, c'est une équipe pluridisciplinaire au service de la qualité du cadre de vie, soutenue par 6 collaborateurs pour toutes les fonctions supports (administratif, comptabilité, communication, etc.) :

- / 9 architectes
- / 1 architecte, paysagiste
- / 1 architecte, ingénieur énergie
- / 1 architecte, urbaniste
- / 1 urbaniste, géographe
- / 1 urbaniste
- / 2 paysagistes

- / 1 paysagiste, urbaniste
- / 1 conseillère en paysage et environnement
- / 1 ingénieur écologue
- / 1 conseiller phytosanitaire
- / 1 juriste
- / 1 médiatrice culturelle

Formation:

Afin de répondre au mieux aux attentes de nos publics, chaque année, l'équipe se forme en continue sur des problématiques variées. Ainsi en 2017, ce sont 20 congés pour formation (de 1 à plusieurs jours) qui ont été validés, aussi bien pour des architectes que pour la direction ou la médiation culturelle.



PRÉSIDENCE

Président **Alain Charrier**

Vice-présidente Corinne Guillemot

DIRECTION

Directrice

Élodie Vouillon, architecte, urbaniste

Directrice adjointe

Isabelle Andrieux, juriste

ADMINISTRATION

Assistante de direction Christine Périer-Brunet

Comptable Fabrice Hospital

Hélène Chiozzini

Secrétaire pôle conseil Patricia Denave

Chargée de communication

Agnès Caullier

Médiatrice culturelle&documentation

RESSOURCES & COMMUNICATION

Carole Larribau

Chargée de mission Françoise Vignon

MISSIONS ET ACTIONS TRANSVERSALES

CONSEIL **AUX PARTICULIERS**

responsable du pôle Sandrine Piaux

CONSEIL **AUX COLLECTIVITÉS**

responsable du pôle Fabrice del Aguila

SENSIBILISATION responsable du pôle

Martine Combeau

FORMATION

responsable du pôle Claire Garnier

Architectes-conseillers de secteurs

Agglo Nord-Ouest Sandrine Piaux

Agglo Sud-Ouest Marion Delqueux

Agglo Nord-Est Didier Marchand

Montesquieu/Créonnais

Anne Van der Flst

Médoc

Jean-Julien Barillot

Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre Castillon/Pujols/pays Foyen Stéphane Schurdi-Levraud

Sud Gironde

Étienne Saliège

Entre-deux-Mers Jean-Noël Bord

Libournais

Pascal Morin

Haute Gironde

Martine Combeau/Jean-Julien Barillot

Rordeauv

Martine Combeau

Architectes, paysagistes et urbanistes conseillers

Architecte, urbaniste

Fabrice del Aguila

Paysagiste, urbaniste

Bernard Brunet

Paysagiste

Sébastien Cannet

Urbaniste, géographe

Claire Garnier

Urbaniste

Fanny Boschat

Paysagiste

Justine Lehu

Conseillère en paysage & environnement

Sylvie Pauliet

Architecte, paysagiste

Étienne Saliège

Architecte, ingénieur énergie

Thomas Bellanger

Ingénieur écologue

Anne Delarche-Joli

Consultant phytosanitaire

Bernard Chrétien

Juriste

Isabelle Andrieux

Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il est présidé par Alain Charrier, conseiller départemental et rassemble des représentants des collectivités, de l'Etat, des personnes qualifiées, des professionnels et d'un représentant du personnel. Il propose aux **427 adhérents** des résolutions lors de l'Assemblée Générale.

Il comprend 22 membres:

/ 6 membres du conseil départemental

/ 3 représentants de l'Etat (DDTM 33, UDAP33, DSDEN)

/6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes (représentants des professionnels, du milieu associatif, etc.)

/ 6 personnes élues par l'Assemblée Générale

/ 1 représentant du personnel

Ces représentants aux compétences différentes sont complémentaires et permettent d'élaborer un programme novateur et dynamique pour améliorer le cadre de vie.

Les membres du Conseil d'Administration

Président : Charrier Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I Vice-présidente : Guillemot Corinne, conseillère départementale, canton Bordeaux IV

Collège des représentants des collectivités locales

Fedieu Dominique, conseiller départemental, canton Sud Médoc

Gillé Hervé, conseiller départemental, canton Landes des Graves

Perrière Jean-Guy, conseiller départemental, canton Andernos-les-Bains

Renard Alain, conseiller départemental, canton Nord Gironde

Collège des représentants de l'État

Brunelot Hervé, directeur de la DDTM 33

Cassagnaud Vincent, chef de l'UDAP 33

Coux François, directeur académique

Collège des professions concernées

Zvenigorodsky Camille, directrice Ensap

Tastet Véronique, représentante du CROA

Gassman Nathalie, représentante de la Chambre des Métiers de la Gironde

Dubès Vincent, représentant de l'Ordre des géomètres experts

Collège des personnes qualifiées

Lagrange Thierry, directeur de l'ADIL 33

Offner Jean-Marc, directeur de l'A'URBA

Collège des personnes élues par l'Assemblée Générale

De François Béatrice, présidente d'Aquitanis

Fergeau Jacques, conseiller communautaire, CDC Jalle Eau Bourde

Laulan Annie, adjointe au maire de Tabanac

Marcato Véronique, adjointe mairie de Ludon Médoc

Debord Laurent, secrétaire général Fédération Française du Bâtiment de la Gironde

Solans Bernard, membre de la Chambre de l'Agriculture 33

Représentant élu par le personnel Combeau Martine

Compeau Martine

Personnes associées sans droit de vote Cournu Franck, commisaire aux comptes

Delmas Chantal, direction qualité de

gestion, Conseil départemental

Léon Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil départemental

Vouillon Elodie, directrice du CAUE

L'Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine (URCAUE)

L'Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine a fêté ses 1 an le 26 novembre 2017 et compte 11 membres de droit. Lieu d'échange de savoir-faire et des expériences de chacun, l'URCAUE coordonne les actions départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales et conduit des opérations spécifiques d'intérêt régional.

Pour sa première année d'existence à 11, l'URCAUE a organisé deux jours de rencontre des personnels en octobre à Egletons, en Corrèze. Accueilli par la présidente du CAUE de la Corrèze, Lilith Pittman, Michel Masset, président de l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine a rappelé la « volonté de construire ensemble et de se retrouver dans une co-construction », lançant ces journées de travail et d'échange.

En 2017, le CAUE de la Gironde a contribué aux actions de l'URCAUE :

/ A l'occasion des 40 ans de la loi Architecture, l'URCAUE a initié un panorama d'architecture régionale des 40 dernières années. Présentant une réalisation qualitative ou significative de son époque, ce panorama reflète la diversité et l'évolution des architectures en Nouvelle-Aquitaine. Le CAUE de la Gironde a été l'un des contributeurs de ce panorama.

/ Paysage et territoire dans le cadre du suivi de l'ACE.

/ Patrimoine XXe et XXIe siècle.

/ Parcours éducation artistique et culturelle dans les lycées « Histoire de bahuts ».

/ Elaboration stratégie foncière régionale urba.

Le CAUE de la Gironde participe également à des jurys de concours pour les lycées de la région, fait partie des administrateurs du CFAA et siège à la CRPA de la Drac. Enfin, le comptable du CAUE de la Gironde est mis à disposition de l'URCAUE pour un volume de 70h annuels.

Conseil d'Administration:

Président : Michel Masset, président du CAUF de Lot-et-Garonne

Vice-Présidente : Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes

Vice-Présidente : Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

Trésorier: Alain CHARRIER, président

du CAUE de la Gironde

Secrétaire : Jean-Michel Magne, président du CAUE de la Dordogne



La Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)

Les CAUE, compétence de proximité et intelligence collective en réseau.

Les CAUE sont présents dans 92 départements (France métropolitaine et Outre-Mer). Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faire.

La FNCAUE est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE auprès d'autres organismes et des ministères. Le président de la FNCAUE est Joël Baud-Grasset, président du CAUE de Haute-Savoie, depuis septembre 2015.

La FNCAUE en chiffres*. c'est :

- / 92 CAUE au 1er janvier 2017
- / 3/4 des CAUE agissant en union régionale
- / 1200 professionnels au service des territoires
- / 2116 administrateurs
- / 33 105 communes françaises bénéficiant d'un CAUE soit 62 771 587 habitants

4 représentants des CAUE Nouvelle-Aquitaine siègent au CA fédéral :

Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes Marie-Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente Annie Hild, présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantique Michel Masset, président du CAUE du Lot-et-Garonne

6 directeurs des CAUE de Nouvelle-Aquitaine, dont Elodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde participent à la Commission Technique Permanente (CTP). Certains salariés du CAUE de la Gironde font partie de groupes de travail et de cellules d'expertise de la Fédération : pôle « sensibilisation », pôle « communication », cellule expertise « urbanisme », « paysage », « transition énergétique », etc.

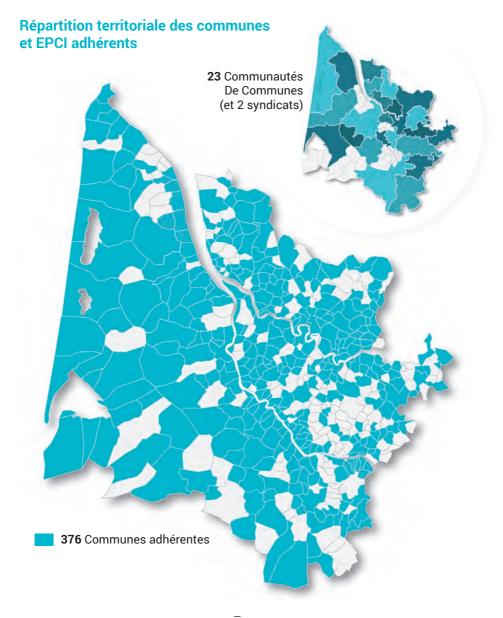


Lancé en 2014, le projet d'une identité visuelle commune à tout le réseau des CAUE a abouti en 2017, à l'occasion des 40 ans de la loi Architecture. Traduisant la force du réseau, cette nouvelle identité graphique identifiable à tous les échelons du territoire (départemental, régional, national) a été dévoilée à l'automne.

^{*}Source : « repères et chiffres clés » édition 2017

427 adhérents en 2017!

376 communes, 23 CDC, 2 syndicats, 2 pays, 23 partenaires ou encore 1 particulier, merci à nos adhérents!



Adhérer au CAUE

Collectivités locales, institutions, grandes écoles, particuliers, bailleurs sociaux, syndics, etc., l'amélioration du cadre de vie, sa préservation, l'environnement et l'énergie sont des thèmes qui vous intéressent, des sujets d'études, des projets professionnels, etc. ? Adhérez au CAUE!

Quels avantages pour les adhérents?

- / Vous **soutenez** le CAUE dans sa mission de promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement.
- / Vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour vos sollicitations de conseillers CAUE dans le cadre de vos projets communaux ou intercommunaux.
- / Vous **participez** activement à la vie de l'association en devenant membre de l'Assemblée Générale.
- / Vous **êtes informé** des nouvelles acquisitions du centre de ressources.
- / Vous accédez à l'intégralité des ressources en ligne.
- / Vous êtes informé et invité à toutes les manifestations organisées par le CAUE.
- / Vous **profitez du prêt gratuit** de nos expositions (hors assurance et port).
- / Vous **êtes destinataire** de toutes nos publications gratuites dont le rapport annuel d'activités.

Les cotisations :

Pour définir ses barèmes de cotisation, le CAUE s'appuie sur la répartition des communes par tranches de population et sur une étude comparative des montants pratiqués par les autres CAUE.

Engagé fidèlement depuis plus de 30 ans sur le milieu rural, le CAUE poursuit son « geste » envers les plus petites communes, celles de moins 500 habitants, soit presque la moitié des communes girondines, en proposant une adhésion à 50€.

Montants des cotisations annuelles :

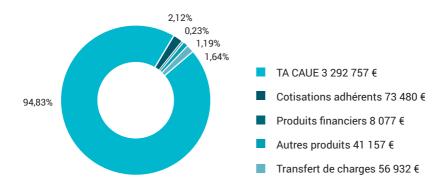
- / Vous êtes un particulier : 20 €
- / Vous êtes une association : 80 €
- / Communes
 - . de moins de 500 habitants : 50 €
 - . de 500 à 1 000 habitants : 100 €
 - . de 1 000 à 5 000 habitants : 200 €
 - . de 5 000 à 10 000 habitants : 300 €
 - . de 10 000 à 20 000 habitants : 400 €
 - . pour + de 20 000 habitants : 500 €

/ EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale

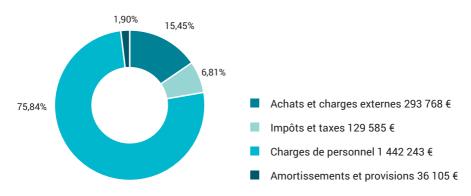
. de plus de 15 000 habitants* : 500 €

Financement

Produits 2017 3 472 403 €



Charges 2017 1 901 701 €



Résultat de l'exercice 2017 1 570 702 € Vartiation charges / produits depuis 10 ans.



Le reversement de la Taxe d'Aménagement (TA) 2017 au CAUE, d'un montant de 3 292 541.97 €, correspond à un taux négocié de 0.25% avec un minimum garanti de 1 900 000 € pour 3 ans (convention 2017-2019). A noter que le reversement de la TA 2017 reste exceptionnellement élevé en raison du rattrapage du retard de la perception de la TA (des années précédentes). Ce produit est complété par d'autres subventions pour 215 €. Le reversement de la TA s'élevait à 1 850 000 € en 2016.

Les cotisations des adhérents atteignent 73 480 € en 2017 contre 71 430 € en 2016. Le montant total des produits s'élève donc à 3 472 403 € en 2017 contre 2 015 659 € en 2016.

Les charges quant à elles, restent en progression constante avec un montant de 1 901 701 € en 2017 contre 1 845 793 € en 2016.

















Ornano, 2017 aura été la grande année du chantier!

L'année dernière avait lancé le chantier du futur siège du CAUE avec la démolition des éléments qui n'étaient pas conservés dans le bâtiment. 2017 a vu successivement les fondations et les murs se monter, la charpente métallique, l'ossature bois et les escaliers être posés, puis les cloisons s'élever et enfin les finitions commencer.

L'aventure a débuté avec l'achat du bâtiment en 2014, le choix du maître d'œuvre ADH en 2015 puis le dépôt du Permis de Construire (toujours en 2015), et enfin le début des travaux de démolition en 2016.

Situé en centre-ville, au 283 rue Ornano à Bordeaux, le **projet de réhabilitation de ce bâtiment industriel**, anciennement garage automobile, magasin de piano ou encore dancing, porte l'ambition de montrer des savoir-faire, des dispositifs spatiaux lisibles, des matériaux bruts et une durabilité, valeurs portées et défendues par le CAUE.

La mise en œuvre d'une **structure en ossature bois** issue de filières locales couplée à une **conception bioclimatique** tente de démontrer que rénovation et bâtiment bas carbone ne sont pas incompatibles. La ventilation naturelle du bâtiment et la récupération des eaux pluviales, la grande place laissée aux ouvertures ont été pensées pour en faire un **bâtiment économe en énergie**.

Projet ambitieux et chantier complexe, 2017 a été l'occasion de voir ou découvrir pour des partenaires, des collégiens, des particuliers ou encore Jean-Luc Gleyze (président du Conseil départemental), les réalités d'un chantier de réhabilitation en centre-ville, avec ses aléas et ses difficultés.

Dès 2018, tous les publics du CAUE auront l'occasion de pénétrer au rez-de-chaussée de ce bâtiment, lieu ouvert au public où les conseillers recevront les particuliers, la médiatrice culturelle animera le centre de ressources et où des expositions et conférences seront organisées.



1 000 m²



1.7 M€HT



15 corps de métiers différents



19 mois de travaux



En 2014, Rions souhaite mettre en valeur ses rues et espaces publics. Le CAUE, sollicité, propose différentes palettes végétales pour répondre à la demande, 3 ans plus tard, le résultat est là.

Collectivités territoriales et professionnels

2017 : année des économies d'énergie et d'attentions portées aux paysages !

En 2017, l'arrivée d'un architecte-conseiller ingénieur en maîtrise de l'énergie a suscité une hausse des demandes sur l'architecture pour la réhabilitation des bâtiments communaux. Cela a permis également de mettre en place un partenariat avec l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) et les EIE (Espaces Info Energie). Cette année encore le CAUE a été fortement sollicité dans les domaines du paysage et de l'environnement, intervenant sur les espaces publics mais aussi dans les établissements scolaires ou les parcs des résidences privées.

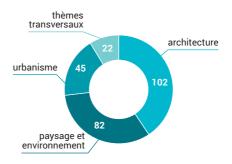
Le CAUE accompagne également les collectivités dans le cadre de leur **réflexion urbaine** ou dans leurs projets liés à la planification (élaboration de documents d'urbanisme, densité urbaine, etc.), un accompagnement **sur le long terme,** qui fait partie intégrante de nos missions.

En 2017, le CAUE a travaillé sur **288 dossiers** et en a rendu 151. En parallèle, **225 nouvelles sollicitations** sont arrivées au CAUE (+13%).

Mais le CAUE ne se contente pas d'accompagner, de conseiller, de rendre des dossiers. Il partage aussi son expertise par le biais de formations ciblées et sait aussi adopter un ton plus commun pour sensibiliser ses publics.

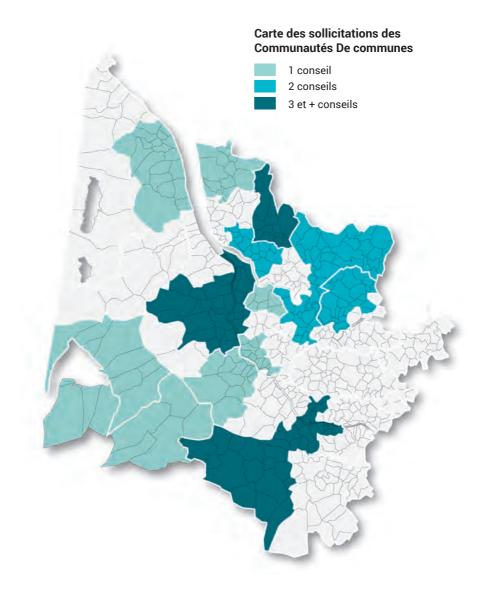
Nature du conseil

sur 225 nouvelles sollicitations, les champs d'interventions peuvent être multiples, ils sont répartis comme suit :



225 nouvelles sollicitations en 2017!

Le CAUE est intervenu auprès de 16 Communautés De Communes, syndicats et 94 communes*.



^{*}Certaines sollicitations émanent de mêmes collectivités.

Carte des sollicitations des communes 1 conseil 2 conseils 3 et + conseils

C CONSEILLER

Allier politique de logement et patrimoine

Niché près de l'église du XII^e siècle de la commune de Toulenne, un bâtiment remarquable fait à l'heure actuelle l'objet d'un projet de réhabilitation pour de l'habitat participatif.

Le conseil du CAUE:

Repenser le bâtiment, en mettant en valeur ses éléments architecturaux remarquables, en vue de lancer une maîtrise d'œuvre privée.

Cette grande propriété privée, sur les bords de la Garonne, permet d'envisager d'aménager plusieurs logements en démarche d'habitat participatif avec notamment des espaces partagés.

Afin de consolider et valider le projet, le CAUE est sollicité pour accompagner cette démarche par une étude de préfaisabilité sur le plan architectural et énergétique.

Si globalement le bâti n'est pas en très bon état et si la toiture est par endroits défaillante, le bâtiment possède cependant une grande qualité architecturale par sa volumétrie en U, sa double hauteur et ses éléments architecturaux. Il dispose également d'un très grand espace sous arcades en rez-de-chaussée donnant sur le parc, un lieu couvert mais ouvert : très qualitatif architecturalement.

Préserver ces éléments en réfléchissant à l'organisation du bâtiment tout en tenant compte des grands principes de rénovation thermique du bâtiment, telle a donc été la mission du CAUE.



Le + CAUE

Une interdisciplinarité (architecteingénieur en maîtrise de l'énergie, paysagistes, conseiller phytosanitaire) qui permet aux pétitionnaires d'avoir une vision globale du projet.

Élaboration du SCoT du Cubzaguais-Nord Gironde

L'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) nécessite appui et aide de partenaires, dont le CAUE, qui accompagne les Communautés De Communes (CDC) du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord Gironde, dans cette démarche.

Le conseil du CAUE:

Mettre en place des ateliers thématiques pour co-construire un projet de territoire et faire émerger des points de concordances.



Le + CAUE

Savoir expérimenter et rechercher des expériences innovantes en matière d'association des décideurs publics, des partenaires et des acteurs locaux lors de démarches préalables à l'élaboration des documents de planification (travaux de recherche faisant par ailleurs l'objet d'une convention partenariale triennale avec la DDTM).

Afin d'amorcer le processus d'élaboration du SCoT dans les meilleures conditions, une visite terrain co-organisée par les deux CDC (Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde), en partenariat avec le CAUE et la DDTM, a été organisée en novembre dernier. Ce temps de découverte et d'appréhension partagée du territoire a été l'occasion d'échanger entre élus et techniciens des collectivités territoriales sur les dynamiques et sur les premières problématiques communes.

L'accompagnement du CAUE consiste à mettre en place deux sessions d'ateliers thématiques de réflexion avec pour objectif d'identifier les grands enjeux auxquels devra répondre le territoire et de faire collectivement émerger des orientations communes et partagées sur son devenir. Une note rédigée par le CAUE et les partenaires synthétisera l'ambition de ce projet de territoire.

Cette mission de préfiguration de la commande publique se concrétisera par l'assistance du CAUE à l'organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre dédiée à l'élaboration du SCoT.



Penser l'insertion d'un équipement dans un site paysager

Fort de sa présence sur le territoire depuis 40 ans, le CAUE peut intervenir dans la durée sur des projets. Cette connaissance du territoire offre une perspective et une vision d'ensemble d'un projet que seul le CAUE est à même d'apporter.

Le conseil du CAUE:

Penser les projets d'architecture, de paysage, voire d'infrastructure comme un « patrimoine augmenté ».

En 2006, le CAUE a réalisé le « plan de paysage » pour la Communauté De Communes (CDC) du Libournais. Cette charte, puis les approfondissements effectués dans les années qui ont suivi (recommandations préalables pour le PLU, réhabilitation du parc de Bômale, etc.), ont permis de constituer un référentiel pour guider l'action dans la durée : comment les valeurs de l'histoire, du paysage et du patrimoine peuvent guider les projets. Chaque

projet contemporain devient alors une opportunité pour prolonger et valoriser l'identité locale.

Aujourd'hui, le CAUE accompagne la commune de Sant-Denis de Pile sur deux projets qui doivent être pensés en relation : la création d'une médiathèque et la création de l'entrée de bourg nord. Dans le cadre du jury de concours de la médiathèque, le CAUE est intervenu afin d'éclairer sur les enjeux de l'insertion d'un équipement majeur dans le site (greffe dans la composition du parc historique, relation à la rivière, etc). Pour le projet de l'entrée nord du bourg, le CAUE mène une démarche en coconstruction avec les élus et les services. pour définir les lignes directrices et l'esprit du projet d'ensemble. Ce travail collectif constitue un prolongement et un acte de valorisation des valeurs architecturales et paysagères du lieu. Ce programme sera ensuite phasé et confié à un maître d'œuvre.



Le + CAUE

Un paysagiste-urbaniste, capable de mobiliser la mémoire et les valeurs du territoire dans un projet contemporain.

Réhabilitation et rénovation énergétique

Construite en 1982, la salle polyvalente La Fontaine à Tresses est peu isolée et très énergivore. La mairie a décidé de la réhabiliter en médiathèque. Le CAUE l'accompagne dans cette démarche.

Le conseil du CAUE:

Stratégie de rénovation alliant la considération architecturale à l'approche technique.





Le + CAUE

Un architecte-conseiller, ingénieur en maîtrise de l'énergie

Au regard du bâtiment, et du fait que ce dernier s'inscrive dans le périmètre de protection d'un monument historique, le CAUE propose une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). Cette technique d'isolation permet de conserver un traitement de façade identique à celui d'origine et donc de respecter les obligations liées au périmètre de protection. Elle présente en plus un meilleur niveau d'efficacité thermique pour cette salle polyvalente, qui, de par son système constructif, s'y prête.

Au vu de la charpente qui caractérise l'architecture du lieu, il est également proposé une isolation de la toiture par sarking (technique d'isolation par l'extérieur impliquant la dépose et repose de la couverture). Cela permettrait d'obtenir une bonne continuité de l'isolation avec celle des parois verticales et de préserver la lecture de la charpente apparente depuis les espaces intérieurs.

Une proposition de matériaux pour la mise en œuvre de la rénovation mais aussi une indication globale du coût et de durée de travaux ont également été présentées à la municipalité.



CAP ou pas CAP?

□ Date

8 février 2017

♀ Lieu

Bordeaux

Participants

155 personnes

Conférence

Alors que la réglementation en matière d'urbanisme évolue rapidement, le CAUE a organisé une matinée consacrée aux dernières réformes de l'urbanisme, dressant un panorama de l'actualité réglementaire.

Faisant intervenir un avocat et un juriste spécialisé en droit de l'urbanisme, la conférence, animée par le CAUE, a permis de présenter les différentes réformes et apports jurisprudentiels des deux dernières années. Chaque sujet abordé était commenté par un témoin responsable du pôle ADS. Les thèmes abordés ont été :

- / Le site patrimonial remarquable en remplacement des AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et des ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).
- / Le dossier de permis d'aménager dans le cadre du lotissement.
- / La transition POS (Plan d'Occupation des Sols) / PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- / Les dérogations au PLU que peuvent mettre en place les collectivités pour la performance énergétique, les innovations, etc.
- / Les apports jurisprudentiels en matière de :
- notion de ruine / reconstruction / rénovation,
- évolution du bâti en zone agricole,
- la destination des bâtiments quand ils sont inutilisés depuis longtemps,
- les bandes d'accès : à partir de quelle largeur sont-elles considérées comme un terrain ?





Le + CAUE

Une juriste spécialisée dans le droit de l'urbanisme et une capacité à faire témoigner des intervenants de premier plan sur des sujets d'actualité.

Environnement et énergie

Ateliers

Invité aux universités des maires de Gironde le CAUE, en partenariat avec l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat), a animé 2 ateliers sur le thème « Environnement et Énergie, quelles opportunités d'économies à l'échelle locale ? ».

Date 🛱

12 - 15 septembre

Lieu ♀

Talence, Saint-Estèphe, Castillon-la-Bataille

Participants 4
17 élus - 8 techniciens

Le premier atelier a permis de balayer les obligations qui incombent aux communes et les possibilités qui s'offrent à elles pour relever le défi énergétique. Il a été question de :

- / rendre cohérente la planification réglementaire et la planification énergétique,
- / s'y retrouver dans le contexte réglementaire des Territoires à Énergie POSitive (TEPOS), Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et autres Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- / esquisser des pistes d'opportunités d'économies financières,
- / explorer ce sur quoi agir concrètement à travers des pistes de déclinaisons opérantes à l'échelle de l'urbanisme et du bâti.

Lors d'un second atelier, le CAUE a témoigné de son solide retour d'expériences en matière de mise en place de gestions différenciées des espaces publics communaux.

Rendez-vous au cimetière

Date ☐ 6 juin Lieu Latresne Participants 9 élus - 11 techniciens

Visite

Le temps d'un « rendez-vous » à Latresne, consacré à « l'enherbement spontané du cimetière », les paysagistes du CAUE ont animé et orienté les échanges sur les matériels, les différentes pratiques, etc. entre les divers participants. Durant 2 heures, ils ont ainsi pu informer élus et techniciens notamment à la gestion différenciée. Un rendez-vous apprécié qui en appelle d'autres.

Le + CAUE

Rechercher bien en amont des solutions à des sujets qui seront d'actualité dans le futur, comme pour la gestion différenciée, proposée par les paysagistes du CAUE depuis 2012.





Cycle eau et urbanisme (3 modules)

□ Date

7 septembre (module 1) 7 décembre (module 2)

Q Lieu

Gujan-Mestras, Mérignac

Participants

10 élus - 23 techniciens -11 professionnels

Ateliers

Nouveau venu dans l'offre de formation du CAUE, ce cycle d'apprentissage décliné sur 3 demi-journées, aborde le thème de l'eau dans le projet d'urbanisme, de la planification à l'opérationnel.

Objectifs de la formation :

- / Prendre en compte le cycle de l'eau dans le développement urbain.
- / Intégrer les zones humides dans un projet d'urbanisme.
- / Gérer les eaux pluviales dans un document d'urbanisme pour limiter les risques d'inondations.
- / Valoriser des projets urbains par la gestion des eaux pluviales.

La ressource en eau dans le projet d'urbanisme est ici déclinée à 3 échelles de territoire : le bassin versant (module 1), l'intercommunalité/communale (module 2) et la parcelle (module 3). Lors du module 1, les zones humides avec leurs caractéristiques et leurs fonctions ont été abordées pour proposer des niveaux de préservation adaptés dans un document de planification. Le deuxième atelier a traité la question des eaux pluviales notamment les risques d'inondations par ruissellement dans un document d'urbanisme (PLU ou PLUi).

Le dernier module de ce cycle de formation (8 mars 2018) présentera des exemples d'aménagement et d'ouvrages gérant les eaux pluviales tout en valorisant un espace public ou un quartier d'habitat.

Cette formation traitant de la question du cycle de l'eau et de l'urbanisme sera reprogrammée en 2018 sur d'autres territoires et peut être montée sur demande.



Le + CAUE

Un ingénieur écologue qui sait analyser, mesurer et anticiper l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Rénover le patrimoine communal

Atelier

Nouveau venu dans l'offre de formation du CAUE, cet atelier présente la première étape d'une méthode pour évaluer et identifier dans un parc immobilier communal les bâtiments à rénover.

Date 🛱 30 novembre

Lieu ♥ Libourne

Participants 12 élus - 3 techniciens - 4 professionnels

Elaboré par le CAUE, cet outil comporte différents critères de notation (consommation énergétique, fonctionnalité, etc.) permettant de prioriser les actions pour des petites et moyennes communes.

Objectifs de la formation :

- / Comment agir efficacement sur le patrimoine bâti de la commune ?
- / Quelle méthode adopter pour prioriser les actions et définir les bâtiments à rénover ?
- / Comment bien lire son patrimoine bâti et ses besoins de rénovation ?
- / Quelles sont les différentes stratégies de rénovation thermique possibles ?

Quelques notions de base pour analyser un bâtiment sont donc présentées pour évaluer leurs natures et leurs spécificités : matériaux, époque de construction, etc. Puis à l'aide de projets de rénovation énergétique réalisés, il est démontré qu'il est possible d'améliorer les performances d'un bâtiment tout en préservant son architecture. Si une collectivité est intéressée par cette méthode, le CAUE l'accompagne individuellement pour la mettre en œuvre.

Cette formation est reconduite en 2018 sur des territoires intéressés et souhaitant développer ce type de méthode. Il est également proposé toute l'année sur demande auprès du CAUE.

Le + CAUE

Un accompagnement sur-mesure des collectivités en développant des méthodes de travail spécifiques à chacune selon le contexte local.



Si la maison invitait l'architecture

⊟ Date

16 - 17 mars

7 - 14 avril

7 - 10 juin

Q Lieu

Mérignac, Bordeaux, Mazères

Participants

8 élus - 34 techniciens -2 professionnels

Atelier

Qualité d'usage ? Quels matériaux ? Quid de l'esthétisme, etc. ? Autant de notions à connaître et appréhender pour bien accompagner et aiguiller les particuliers, dans le cadre de l'instruction d'un Permis de Construire (PC) ou de Déclaration Préalable (DP).

Objectifs de la formation :

- / Comprendre un projet d'architecture d'une maison individuelle.
- / Savoir analyser les pièces d'un dossier de PC ou DP pour une maison neuve ou la transformation d'une maison existante.
- / Avoir un avis objectif sur un projet, pour mieux accompagner le volet architectural de son instruction.

Former les décisionnaires en s'appuyant sur des exemples de constructions neuves, des extensions ou des surélévations de maisons existantes, tel est le but de cet atelier. Il permet aux participants d'analyser les projets et leurs contextes de projets pour enrichir les savoir-faire, développer une argumentation lors d'une instruction et **proposer des alternatives efficientes aux pétitionnaires**. Chaque année, depuis la création de cette formation il y a 4 ans, les demandes sont constantes et les retours d'expérience montrent bien sa nécessité, exemple concret du rôle d'un CAUE.



Le + CAUE

La présence quotidienne des architectes-conseillers sur le terrain, aux côtés des services instructeurs, permet d'adapter nos formations au plus près des besoins.

Nos parcelles font des petits... bonne nouvelle?

Atelier

Depuis la loi ALUR, l'élaboration des PLU fait l'objet d'une approche renouvelée en matière d'optimisation des tissus urbanisés et de lutte contre le mitage.

Date 🛱

10 - 24 mars, 16 mars, 7 juin

Lieu ♀

Bordeaux, Mérignac, Mazères

Participants 👗

9 élus - 39 techniciens -3 professionnels

Objectifs de la formation :

- / Prendre connaissance du processus de division parcellaire en Gironde.
- / Comprendre les facteurs qui facilitent ou contraignent la division parcellaire.
- / Acquérir des outils réglementaires pour anticiper et maîtriser la division parcellaire.

L'émergence du processus de densification des tissus résidentiels fait l'objet d'un questionnement fort de la part des collectivités. Cet atelier permet de prendre connaissance des formes d'habitat que la division parcellaire engendre et des stratégies individuelles des propriétaires pour diviser leur bien, afin de mieux comprendre et anticiper le phénomène.

Autour d'exemples concrets, des pistes méthodologiques sur un document d'urbanisme ou lors de l'instruction d'une demande d'autorisation d'urbanisme sont proposées et partagées. Retour d'expériences, discussions, solutions et ateliers de « mise en situation » permettent de bien appréhender la division parcellaire.

C'est la troisième année que cette formation est proposée aux collectivités territoriales et professionnels du cadre de vie. Le phénomène de division parcellaire ne faiblissant pas, elle est reconduite en 2018.

Le + CAUE

Des urbanistes qui savent alerter et donner des clés de compréhension en se basant sur des exemples terrain qu'ils ont eux-mêmes identifiés ou accompagnés.





Toujours disposés à répondre à vos questions gratuitement, les conseillers du CAUE sont à votre écoute quel que soit votre projet, vos moyens.

Grand public

2017 : des permanences thématiques plébiscitées

2017 confirme l'intérêt pour les particuliers de pouvoir venir au siège du CAUE rencontrer un conseiller. Avec l'ouverture des permanences de soirée tous les jeudis, de la juriste et de l'architecte-conseiller, ingénieur en maîtrise de l'énergie, les mercredis et la présence d'un architecte-conseiller un vendredi par mois toute la journée, 348 particuliers ont franchi les portes du CAUE cette année. Si la fréquentation du siège du CAUE est en constante augmentation, un peu plus de la moitié des conseils se tiennent néanmoins sur le terrain, au plus près des particuliers et de leur projet, lors des permanences en face à face (1 590 conseils pour 1 736 en 2016, - 8,4%). Cette possibilité de rencontrer gratuitement un conseiller au siège du CAUE va être renforcée en 2018, avec notamment la création d'une permanence paysage.

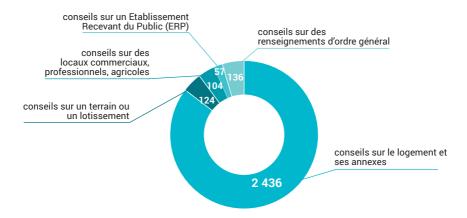
Le CAUE est également dans la course à la « dématérialisation » des conseils puisque 898 (soit le double de 2016) d'entre eux se sont faits par mails (21 par courrier).

Au total ce sont 2 857 conseils prodigués en 2017!

Symptomatique de l'air du temps (marché de l'immobilier saturé), les conseils portant sur les projets neufs sont en diminution, au profit des conseils sur des projets de surélévation et/ou d'extension.

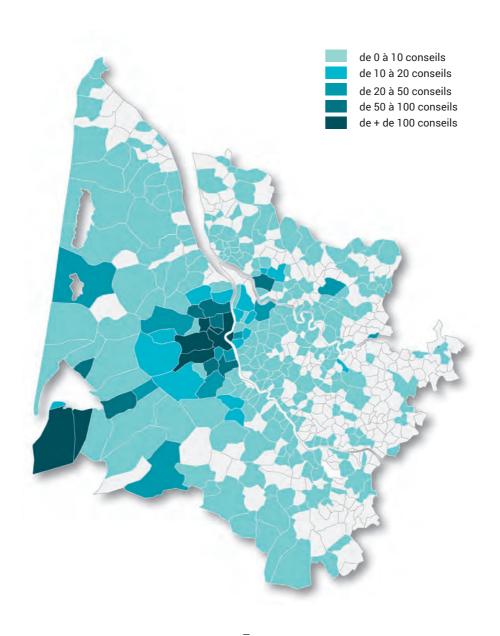
Attentif à cela, le CAUE renforce ses outils pour bien conseiller les demandeurs sur ces projets complexes, les accompagner pour respecter la réglementation de l'urbanisme, les contraintes techniques, esthétiques et le budget de chacun.

Conseils par type de projet 2 857 conseils



2 857 conseils aux particuliers!

Répartition du nombre de conseils aux particuliers par communes.



Salons de la Maison neuve

Depuis 2010, le CAUE de la Gironde donne rendez-vous aux particuliers lors des salons de la Maison neuve, qui ont lieu deux fois par an à Bordeaux. Date 🛱

11 et 12 février 15 - 16 - 17 septembre

> Lieu ♀ Bordeaux

Participants 💄

81 personnes renseignées

Assurer une présence lors de ces salons consacrés aux projets de construction est indispensable, puisque notre mission est de **conseiller en amont les maîtres d'ouvrage,** notamment sur des projets de construction neuve.

Les futurs candidats à la construction trouvent donc sur notre stand des architectesconseillers qui les aident dans leur réflexion, dans l'établissement de leur programme et les conseillent sur les choix architecturaux de leur future habitation.

Le salon de la Maison neuve permet aux acquéreurs et investisseurs de rencontrer l'ensemble des professionnels de la maison individuelle mais aussi des spécialistes du financement et des professionnels du conseil (CAUE et ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement -). En complément de sa présence sur stand, le CAUE anime, en partenariat avec l'ADIL, une conférence sur les étapes d'un projet : du choix du terrain au contrat de construction.

Cette présence en salon du CAUE est bénéfique, puisqu'on note une forte recrudescence des conseils dans les deux mois qui suivent ces manifestations.

Le + CAUE

Avec 63 points de permanences répartis sur toute la Gironde, les architectes-conseillers assurent un service de proximité qu'ils font connaître lors de ces salons.



C CONSEILLER

Préserver des quartiers historiques

Dans les années 50 le mouvement des « Castors » a permis la création de 80 pavillons à Mérignac. Aujourd'hui cette « Cité des Castors » doit évoluer tout en gardant son âme.

Le conseil du CAUE:

Analyser les enjeux de l'identité du quartier pour en dégager des possibilités d'évolution.

L'association « villas Castors » sur le conseil et avec le soutien de la mairie de Mérignac a sollicité le CAUE pour mettre en place une réflexion sur les enjeux de l'identité du quartier des « Castors », afin de préserver l'esprit des Castors et de la cité, tout en la faisant évoluer. L'idée étant de permettre aux nouveaux arrivants d'agrandir ou de rénover ces maisons dans le respect du PLU3.1 de Bordeaux Métropole et de l'âme du quartier.

Lors d'une réunion, le CAUE a présenté les différents éléments qui permettent de définir l'identité du quartier et ainsi d'en dessiner les enjeux. Ces éléments ont été confrontés aux règles du PLU3.1. Cette analyse a permis de dégager les possibilités d'évolution du quartier.

Ces recommandations du CAUE seront proposées, avec le soutien de la ville de Mérignac, pour être intégrées au PLU3.1 dans le cadre des « Dispositions relatives à l'environnement et aux continuités écologiques, aux paysages et au patrimoine ».

Cet accompagnement a été présenté lors d'une conférence à l'occasion d'AGORA 2017.





Le + CAUE

Prendre en compte l'histoire sociale, culturelle et patrimoniale pour préserver des quartiers historiques tout en les mettant en adéquation avec les nouvelles réglementations.

Journées Portes Ouvertes (JPO)

Pour les Journées Portes Ouvertes (JPO) des agences d'architecture, le 13 octobre, le CAUE a souhaité innover en imaginant et créant un outil pour les particuliers, présenté lors de cette soirée spéciale.





Le + CAUE

Amener le particulier à s'interroger sur ses usages avant de partir « tête baissée » dans les travaux et ne négliger aucune problématique (juridique, technique, architecturale, réglementaire, etc.). Cet atelier collectif et participatif a été l'occasion de donner un socle commun de connaissances sur un sujet ciblé, en l'occurrence la rénovation d'un bien, en donnant une **méthodologie de travail** à chacun pour:

/ définir ses besoins,

/ adopter une stratégie de rénovation selon la typologie architecturale de son bien,

/ prendre en compte les contraintes réglementaires,

/ mettre en œuvre son projet en étant bien entouré.

Les candidats à la rénovation, tous venus avec des projets et questions diverses, ont aussi pu échanger avec les architectes-conseillers et la juriste du CAUE, mais aussi entre eux pour partager leur expérience.

Tous les participants sont repartis avec cette « boîte à outils », pour réfléchir bien en amont des travaux à leur projet et avant de rencontrer pour un conseil personnalisé, l'un des architectesconseillers du CAUE.

Fort d'un bon retour, l'expérience sera reconduite en 2018. D'autres thématiques (extension, aménagement d'une piscine, etc.) font aussi l'objet de création d'une boîte à outils spécifiques.



Conférence sur l'autoconstruction

De plus en plus de conseillers du CAUE rencontrent dans leur permanence des candidats à la construction qui veulent eux-mêmes bâtir leur maison. Ce phénomène s'appelle l'autoconstruction.

A la demande de l'association La bande à BÂT-MAN, dont la vocation est de valoriser le savoir-faire de professionnels du bâtiment devenus invalides en proposant une offre de conseils et d'encadrement technique aux ménages désireux d'entreprendre des travaux eux-mêmes, le CAUE de la Gironde est intervenu dans le cadre d'une conférence-débat sur « les pratiques d'accompagnement à l'autoproduction dans le bâtiment », en avril.

Sujet de plus en plus abordé par les architectes-conseillers dans leurs rencontres avec les particuliers, l'autoconstruction soulève des questions auxquelles le CAUE peut, tout naturellement, répondre.

Initier la réflexion en amont, définir les cahiers des charges, comprendre les enjeux architecturaux pour que le projet s'insère au mieux dans le cadre bâti, tous ces points ont donc été abordés. Les questions d'ordre juridique, réglementaire mais aussi technique furent d'ailleurs nombreuses, preuve si besoin était que le rôle de conseil du CAUE s'avère indispensable dans ce genre de projet.





Label Curiosité, prix d'architecture grand public



C'est devenu un rendez-vous attendu des amateurs d'architecture en Gironde, au mois de juin : le prix d'architecture grand public, le Label curiosité.

Le Label curiosité a 3 ans mais déjà de nombreux adeptes et l'édition 2017 n'a pas démenti la tendance. 16 jurés, de tous âges, de tous horizons, amateurs éclairés ou simples curieux, qui ont au préalable candidaté pour faire partie de l'aventure, ont visité le temps d'un week-end, **6 maisons de vacances** (thématique de cette année), le long de la côte girondine.

Aidés dans leur réflexion par une présidente de jury et des outils de sensibilisation, ils ont visité des maisons de vacances quasi équivalentes en surface et prix, mais toutes présentant des qualités architecturales uniques. A la fin de leur « voyage », ils ont débattu pour élire leur maison de vacances préférée.

Découverte architecturale mais aussi expérience humaine unique, le Label curiosité suscite autant d'enthousiasme chez les jurés que chez les architectes sélectionnés et/ou récompensés. Cette année, c'est une réalisation de Jean-François Escande, pour une maison en bois à Lège, au bord du Bassin d'Arcachon, qui a remporté le prix Label curiosité 2017.





C SENSIBILISER

« Gironde, terre d'évasion »

Initiée en 2009, la collection « Architectures et Paysages en Gironde » s'est enrichie cette année d'un 5° tome baptisé « Gironde, terre d'évasion ».

Comme pour les 4 premiers tomes, le CAUE de la Gironde s'est associé aux éditions Le Festin pour sortir au début de l'été 2017 cet ouvrage consacré aux architectures et sites de loisirs. Architectures familières, des plus modestes aux plus monumentales et sites naturels emblématiques, l'ouvrage propose une typologie des lieux de vie collectifs et festifs qui trouvent leurs origines dans l'histoire sociale et dans la diversité géographique de la Gironde. Le livre s'est construit autour de 4 modes de loisirs :

- / s'amuser (les lieux de fête),
- / se dépenser (zones de sport et de soins),
- / se cultiver (espaces culturels),
- / se balader (sites et chemins).

Ce Tome V propose un nouveau regard sur les espaces de loisirs que nous fréquentons au quotidien, cinémas, guinguettes, gymnases, golfs, ports de plaisances, pistes cyclables, etc. qui structurent et dessinent nos paysages.

En juillet dernier, le public a pu découvrir l'ouvrage de façon ludique : sur le mode d'une mini-fête foraine dont les stands reprenaient les 4 grands chapitres du livre. Les jeux traditionnellement présents dans ces rassemblements (chamboul'tout, roue de l'infortune, lancer de chapeaux, pêche aux canards, etc.), ont été revisités pour parler d'architectures et de paysages tout en s'amusant.





Sur les trace de la jeunesse (JEP)

Comme toujours, les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) sont l'occasion pour le CAUE de mettre en avant sa mission culturelle et architecturale, en faisant connaître le patrimoine contemprain.

Cette année n'a pas échappé à la règle avec la visite du Lycée Grand Air d'Arcachon rythmée et animée par la troupe de danseurs hip-hop de la Formation professionnelle Rêvolution. Avec l'action « Histoire de Bahuts » portée par la Région Nouvelle-Aquitaine, ce sont les élèves eux-mêmes qui ont guidé les 70 personnes dans les couloirs du lycée et salles de classes. Certaines ont profité de l'occasion pour replonger dans leurs souvenirs, d'autres ont simplement découvert ce temple de l'architecture des années 30, grand prix de Rome en 1935.

Contant l'histoire d'un des plus grands établissements du secondaire de France, les élèves ont ainsi pu échanger avec des anciens lycéens, chacun se rendant compte que le temps n'a pas de prise sur les bonnes ou mauvaises « méthodes » pour profiter du parc gigantesque de l'établissement.

Cette plongée dans l'adolescence s'est prolongée avec la visite en suivant des anciens réservoirs (devenus maison des jeunes et de la musique), du parc mauresque et une déambulation dans les rues arcachonnaises pour admirer les demeures typiques du Bassin et (re)découvrir la fameuse et légendaire piste de ski arcachonaise.





AGORA « Vues d'ailleurs »

« Les paysages métropolitains en mouvement », tel était le thème de la Biennale d'architecture, d'urbanisme et de design, AGORA 2017.

A l'occasion d'AGORA 2017, l'équipe du CAUE a imaginé un rallye urbain des paysages à travers la Métropole intitulé « Vues d'ailleurs ».

Tout au long de la journée ensoleillée de ce samedi 23 septembre, 15 équipes ont déambulé autour de la Garonne, résolvant des énigmes, empruntant des chemins de traverses, cherchant une entrée, un portail, un panneau pouvant leur indiquer la voie à suivre. En vélo, à pied, en bus ou bateau, ils ont fait travailler méninges et muscles pour se rendre à des points de passage obligés, offrant à leurs regards une vue sur la Métropole inédite, incongrue ou surprenante.

4 parcs traversés, 14,5 kilomètres avalés, 8 points de passage, 1 nuage et 72 mines réjouies à la fin de la journée, le rallye urbain « Vues d'ailleurs » a fait l'unanimité. Par le biais du jeu, amener le grand public à regarder différemment son environnement pour lui faire prendre conscience de sa richesse et de sa singularité, c'est l'un des axes de sensibilisation développé par l'équipe du CAUE de la Gironde, sous la houlette de sa médiatrice culturelle.

Devant l'intérêt suscité par ce rallye, le CAUE étudie la possibilité de décliner le principe sur d'autres lieux en 2019.







Dé(Rives), Journées Nationales de l'Architecture (JNA)

A l'occasion des JNA, l'équipe sensibilisation du CAUE a imaginé une itinérance urbaine, en partenariat avec Le 308, le 14 octobre dernier, dans les rues de Bordeaux.

Déambuler dans les rues, le nez en l'air au gré du hasard, mais dans quel but ? Amener le grand public à (re)découvrir des rues qu'il emprunte régulièrement, cheminer librement sans prévoir la manière de rejoindre les points d'étape incontournables du parcours, se laisser guider par ses émotions, changer de point de vue et vivre autrement l'espace urbain.

Seuls les points de départ (le futur siège du CAUE au 283 rue Ornano) et le lieu d'arrivée (Le 308-Ordre des architectes) étaient connus. Mais pour s'y rendre, il a fallu tirer des cartes de jeu au sort, indiquant quelle direction prendre. Ce hasard a permis de déambuler dans les rues le long de la ligne A du tram, et de **découvrir des incontournables de l'architecture bordelaise mais aussi des « pépites »**.

A l'arrivée, les participants ont reconstitué le parcours effectué, chacun avec son ressenti, ayant gardé à l'esprit une rue, habitation ou place en mémoire. **Cette carte mentale** a été également l'occasion de se rendre compte comment chacun perçoit la ville, de manière forcément unique. Sensibiliser le grand public à la perception du milieu urbain propre à chacun et appréhender différemment son environnement en sortant du « j'aime / j'aime pas », l'une des ambitions quotidienne du CAUE.









Enthousiastes, les collégiens des sections SEGPA venus sur le chantier du futur siège du CAUE de la Gironde, ici en pleine lecture de plan, sont repartis curieux de voir le résultat final en 2018.

Jeunes et enseignants

2017 : une ouverture vers le supérieur

Développer la sensibilisation à l'architecture et au paysage des élèves de l'enseignement supérieur est l'une des volontés du CAUE de la Gironde pour les années à venir. Amorcée en 2017 avec deux classes d'étudiants rencontrées, la démarche va se poursuivre en 2018.

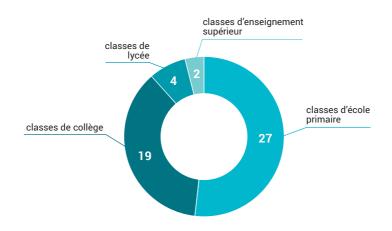
L'offre de découverte, de sensibilisation auprès des publics scolaires est suffisamment étoffée pour convenir à toute les tranches d'âge. Des tous petits aux jeunes adultes, les parcours urbains, les visites, les lectures de paysages, les ateliers sur l'implantation et l'orientation des bâtiments, les projections sur la ville et l'architecture, etc. proposés par l'équipe du CAUE permettent de répondre aux demandes des enseignants et s'adaptent au public concerné.

Avec cette volonté affirmée et revendiquée d'aller au contact de ces jeunes citoyens, futurs acteurs du cadre de vie, qu'ils habitent la Métropole ou l'Entre-deux-Mers, le Médoc ou le Libournais, le CAUE a visité 52 établissements cette année, touché plus de 1300 élèves, formé 34 enseignants et accueilli 9 stagiaires, dont :

- / 4 en stage longue durée (Master paysage, Science Po stratégie métropolitaine, Ensap et Licence professionnelle médiation culturelle)
- / 3 en stage d'observation (3e)
- / 2 en stage de reconversion professionnelle

Interventions par type d'établissements

52 établissements visités





Autour de mon école il y a...

Menée en partenariat avec l'Inspection Académique, cette 8^e édition a de nouveau permis à 3 classes girondines de découvrir leur environnement architectural et paysager.

Les classes de Saint-Etienne-de-Lisse, village viticole de 240 habitants, de Quinsac dominant la vallée de la Garonne et de l'école urbaine de Bordeaux Thiers, ont participé à cette opération. Après avoir observé et **analysé leur environnement**, tout au long de l'année, les élèves ont pu échanger et présenter leur travail en mai dernier lors d'une journée commune : diaporamas, photorécit, pièces de théâtre, chansons, mallette de découverte, maquettes et jeux vidéos ont cette année servi de support aux présentations !





Les plats à la carte

Régulièrement sollicité par le milieu scolaire, les architectes et paysagistes du CAUE se déplacent tout au long de l'année dans les classes pour sensibiliser au cadre de vie.

En 2017, **52 établissements** ont reçu la visite des architectes et paysagistes du CAUE pour des interventions. Parmi les actions à retenir cette année :

/ « Histoire de bahuts » en partenariat avec l'Union régionale des CAUE (URCAUE) et la Région Nouvelle-Aquitaine pour 3 lycées girondins : Grand Air à Arcachon, Jean Renou à la Réole et le lycée du Mirail à Bordeaux. Le principe : les lycéens partent à la découverte historique et sensible de leur lycée, effectuent des recherches et, avec l'appui du CAUE, organisent, une visite guidée de leur établissement.

/ Une visite de Bordeaux avec les étudiants de 4e année de l'ISEG (école de marketing et communication), dans le cadre du séminaire Culture, Arts et Evènementiel.

Journées nationales de l'architecture dans les classes (Jnac)

Dans le cadre des Jnac, action lancée par le Ministère de la culture, le CAUE a orienté sa sensibilisation au cadre de vie et à l'architecture vers un public scolaire spécifique, les collégiens des Sections d'enseignement général et professionnel adaptés (SEGPA).

2017 fut l'occasion pour le CAUE de se saisir de ces journées pour toucher des collégiens directement concernés par les différents corps de métiers intervenant notamment sur des chantiers. Pour expliquer et faire découvrir les composants de la construction, l'équipe se tourne vers les SEGPA, où les collégiens sont formés aux métiers de l'artisanat dans tous les domaines y compris ceux du bâtiment.

Profitant du chantier de son futur siège rue Ornano, 3 classes de 3° (Pablo Neruda à Bègles, Dupaty à Blanquefort et Grand Parc à Bordeaux) ont ainsi eu l'occasion de visiter le chantier du futur siège du CAUE de la Gironde. Un bâtiment industriel en cours de réhabilitation, répondant aux critères de conception raisonnée prônés par le CAUE dans tous ses conseils.

Accompagnés par deux architectes-conseillers, ils ont pu ainsi interroger ces derniers sur les différents matériaux utilisés, les choix architecturaux mais également poser des questions aux différents ouvriers présents lors de leur visite. Les élèves ont tous demandé à revenir voir le bâtiment une fois terminé, requête à laquelle le CAUE répondra bien évidemment en 2018.







Interventions et conférences

Tout au long de l'année, le CAUE est appelé à prendre la parole à la demande d'organismes partenaires. Tour d'horizon non exhaustif.

Lycée Daguin, BTS professions immobilières – Mérignac, 18 janvier

Conférence: « Ville durable, villes de demain ».

Les participants ont écouté le propos du CAUE sur les différentes figures de la ville d'aujourd'hui, puis sur les perspectives vers les villes de demain.

Ensap (Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage) — Bordeaux, 4 avril Conférence : « Nouvelles formes de production de l'habitat, en milieu rural ». Le CAUE est intervenu pour parler des nouvelles façons d'habiter avec un focus sur l'habitat participatif.

Ajuca (Association des juristes en urbanisme et construction d'Aquitaine) – Bordeaux, mars et décembre

Conférence: « Le million d'habitants, mais à quel prix? ».

Le CAUE a apporté un éclairage sur les nouveaux modes de production de logements notamment dans les zones périurbaines.

Conférence : « Qualités architecturales, identités, urbanités, etc. Quelle traduction dans les documents d'urbanisme ? ».

Le CAUE a présenté des retours d'expériences de traductions réglementaires « appliquées » en matière de qualité architecturale et d'encadrement de la division parcellaire.

ERP (Ecole de Reconversion Professionnelle) - Bordeaux, janvier et novembre **Afpa** (Association pour la formation professionnelle pour adulte) - Bordeaux, juin Devant un public adulte qui se forme pour travailler dans les métiers de la construction, le CAUE a rappelé la réglementation en vigueur et a sensibilisé sur la qualité architecturale d'un bien.





A l'école de l'architecture (architecture et citoyenneté)

Conférence et visites

Quelles clés de lecture pour comprendre un bâtiment ? Cette formation proposée aux enseignants en partenariat avec l'Inspection Académique, le Rectorat et l'Atelier Canopée a réuni cette année une trentaine de participants. Date 🛱

28 mars, 5 avril

Lieu ♥
Bordeaux Métropole

Participants 34 enseignants

Avec la réforme du collège, tous les collégiens doivent suivre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). Au travers des conférences, visites ou ateliers, le CAUE de la Gironde forme et accompagne les enseignants pour la mise en œuvre des EPI.

À la suite de deux interventions sur « l'architecture aujourd'hui » qui décline les **techniques**, **significations** et usages du bâti, et « citoyenneté et architecture » qui aborde l'histoire de la citoyenneté, des grilles de lecture de bâtiment sont distribuées aux participants. Par petits groupes, les « apprenants » partent alors en visites sur trois sites différents : les archives de Bordeaux Métropole, le Tribunal de Grande Instance (TGI) et la médiathèque de Mérignac. 3 bâtiments publics ayant connus autrefois un autre usage. L'objectif est de **donner des outils aux enseignants** pour qu'ils puissent ensuite, en autonomie avec leur classe, partir à la découverte des architectures environnantes. Une journée de formation alliant théorie et pratique pour mieux aborder dans les classes « le projet d'architecture », en alternance, une année sur deux avec « le projet paysage ».

Le + CAUE

Un partenariat de longue date avec les instances de l'enseignement, gage de reconnaissance et de qualité.





Des claque-mains pour taper en rythme avec les danseurs lors de la visite du lycée Grand Air à Arcachon, l'un des exemples des outils de communication imaginés par le CAUE.

Communication Documentation

2017, le multimédias à l'honneur

2017 est une année de transition pour la communication et le centre de documentation du CAUE de la Gironde. A cheval entre le déménagement et la préparation d'une nouvelle identité visuelle (dont est issu ce rapport d'activité), cette année a été marquée par un travail de réflexion en amont sur les attentes du public pour l'animation du centre de ressources en 2018 et sur les besoins en matière de support de communication. Les résultats de ces temps de travail seront visibles dès 2018.

Cela ne nous a pas empêchés de mener des actions de communication concentrées sur les manifestations de sensibilisation du grand public et le suivi du chantier du futur siège de la structure.

La communication via les canaux multimédias a pris son rythme de croisière. Avec en moyenne **2 publications par semaine sur Facebook**, la page du CAUE a permis de toucher près de **57 000 personnes** (56 340). Cela montre l'importance de ce média pour relayer nos informations, qui bénéficie de bons relais auprès de nos partenaires.

Pour la première fois aussi, les **tweets en direct** ont été testés sur le rallye urbain des paysages, une nouvelle manière de créer du lien.

L'Observatoire curiosité, outil numérique d'information et d'inspiration, a encore enrichi son offre, avec 287 exemples proposés. Dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, l'Observatoire curiosité propose un panorama des réalisations publiques contemporaines de qualité en Gironde (batiments, espaces publics, aménagements paysagers).

Ces expériences nourrissent la réflexion en matière de communication de la structure pour une meilleure interaction entre nos publics et nos actions avec l'objectif affiché de n'oublier personne.

Communication

Médias imprimés

Comme à chaque manifestation grand public, la créativité en matière de support de communication s'exprime librement :

- / Z-Card et boîte à outils pour le Label curiosité.
- / Badges, panneaux, affiches, roue de bienvenue, etc. pour la fête foraine organisée lors du lancement du Tome V « Architectures de loisirs ».
- / Claque-mains pour les JEP.
- / Tote bags « maison », t-shirt et carnet de voyage pour le rallye urbain
- « Vues d'ailleurs ».

Tous ces événements, aux visuels uniques, ont fait l'objet de flyers avec un socle commun, pour une meilleure cohérence de communication.

En communication institutionnelle, seul un support à destination des particuliers a été réalisé en partenariat avec l'EIE (Espace Infos Energie).

Multimédias

En se rapprochant de partenaires, le CAUE est monté en puissance sur Facebook. Le jeu concours organisé via le réseau social pour le Label curiosité, les vidéos du chantier Ornano et le rallye urbain « Vues d'ailleurs », ont permis de booster les publications. C'est le teaser du Label curiosité, « Catherine&Liliane » qui réalise les meilleures audiences et la meilleure portée de l'année (3 370 personnes touchées).



Le site internet demeure le média incontournable pour nos publics pour connaître nos actions, se renseigner sur les travaux ou prendre rendez-vous. Les fiches pratiques avec 15,61% de consultations sont leader sur le site, viennent ensuite les pages pour le conseil aux particuliers avec les permanences. 74% des utilisateurs consultent le site via un ordinateur, 19% via un téléphone et 7% via une tablette.

La presse en parle

Du côté de la presse, Sud-Ouest, mais aussi Le Moniteur, Bordeaux 7 ou encore les Cahiers du Fleurissement, ont relayé des actions du CAUE tout au long de l'année. La collaboration avec France Bleu Gironde, dans l'émission Les Experts, une fois par mois, s'est prolongée jusqu'en septembre dernier. Avec le changement de la grille de programme, les interventions ponctuelles sont désormais privilégiées.

Ressources

Expositions à disposition

Afin de permettre à tout le monde de mieux appréhender et comprendre son environnement et l'architecture, le CAUE conçoit des expositions qu'il met à la disposition des collectivités locales et de ses partenaires (prêt gratuit soumis à convention).

Maisons de Girondins : « Les habitants racontent »

Résumé non exhaustif des deux premiers ouvrages de la collection « Architectures et paysages de Gironde », cette exposition de 15 panneaux met en évidence le lien entre l'homme et le bâti et dresse un panorama des différentes typologies de maisons du département.

Faire évoluer les idées reçues :

« Mieux et moins, gérer différemment » Depuis 2012, le CAUE incite les collectivités locales à faire évoluer leurs pratiques d'entretien des espaces publics, notamment à travers la mise en place d'une « gestion différenciée ». 10 panneaux explicatifs aux contenus techniques et scientifiques permettent de lutter contre les préjugés du type « les plantes sauvages c'est sale et moche », « il y a des serpents », etc.



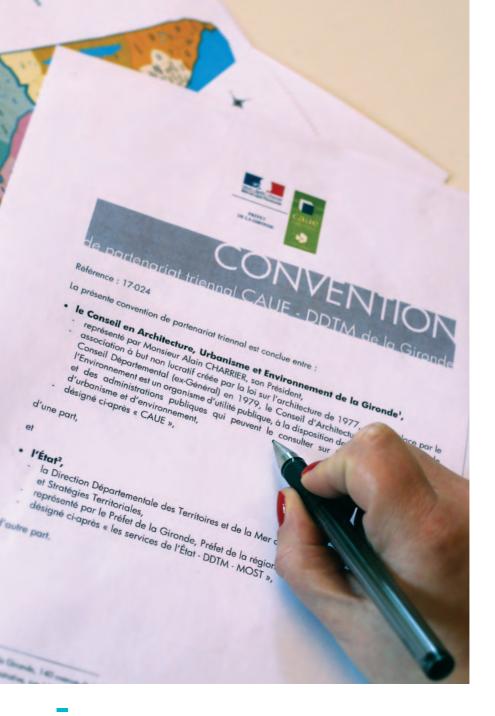


Comprendre la division parcellaire : « Diviser pour mieux cohabiter »

La densification des tissus résidentiels est un phénomène en constante augmentation. Pour mieux le comprendre, l'encadrer et l'intégrer, 5 panneaux sont présentés, dont 3 portant sur des exemples concrets de division parcellaire.

Centre de documentation

L'année a été consacrée à la nouvelle organisation du fonds documentaire, pour la mise en service du centre de ressources rue Ornano. Cet espace, conçu comme un lieu de vie, d'échange et d'accueil, sera ouvert au public, qui pourra venir consulter des ouvrages et/ou revues spécialisés dans des domaines aussi divers que l'architecture, l'urbanisation des villes, les lotissements, etc.



Investit d'une mission de service public, le CAUE de la Gironde initie des partenariats avec différents acteurs du territoire.

Partenaires 2017

Entre les partenaires adhérents et historiques de la structure et les nouveaux venus ou des partenariats ponctuels, la politique partenariale menée par le CAUE nourrit et enrichit notre offre de service.

En 2017, nous avons plus particulièrement travaillé avec :

ADIL*

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration de l'ADIL depuis juin 2015

/ Partage de problématiques sur le conseil aux particuliers

/ Actions de représentation et de valorisation conjointe (salons, conférences, etc.)

ADEME

/ Suivi de l'appel à projet de démarches expérimentales d'accompagnement de SCoT, PLUi et PLU sur la division parcellaire (lancé en 2016, avec le Conseil départemental de la Gironde)

Alec

Convention partenariale triennale du 22 novembre 2016

/ Co-élaboration et animation d'une journée de formation « Rénover son bâti communal, le Schéma Directeur Immobilier (SDI) »

/ Accompagnement expérimental à deux voix du SDI de la commune de Bourg-sur-Gironde

AMG*

Convention partenariale triennale du 22 novembre 2016

/ Participation au salon des élus SELAO 2017

A'URBA*

/ Intervention au séminaire « qualité d'usage de la densité » co-organisé avec le Cerema

Bordeaux*

/ Membre du Club Unesco, avec participation aux comités mensuels d'expertise

Bordeaux Métropole*

Convention partenariale : formation des instructeurs du droit des sols sur la qualité architecturale dans l'instruction

/ Animation concertation partenaires du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

/ Projet urbain de Saint-Vincent de Paul : questions environnementales, paysagères et urbaines

/ Rencontre avec la mission énergie pour le partenariat sur la Plateforme Ma rénov'

/ Jury pour maison des habitants de Mérignac Arlac

CFAA

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration depuis juin 2015

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

/ Participation à l'Assistance aux Continuités Ecologiques (ACE) dans les SCoTs et PLUi via l'URCAUE

Conservatoire du littoral

Convention partenariale prévue en 2018

/ Accompagnement sur l'accessibilité et la mise en valeur de sites propriétés du conservatoire (Andernos pour l'année 2017)

Conseil départemental de la Gironde

Convention partenariale 2016-2018 sur 25 engagements dont

- / Participation à 2 jurys de concours pour des collèges
- / Participation à la démarche « design et précarité énergétique »
- / Elaboration programme de sensibilisation grand public au paysage
- / Participation à l'élaboration de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) paysage
- / Etablissement d'une définition et critériologie pour le classement en Espaces Naturels Sensibles (ENS) des sites subventionnés par le département
- / Participation aux rencontres pactes territoriaux
- / Sollicitation pour le projet Cocon 33 par la mission transition énergétique / Conseils sur bâtiment (château du centre départemental de l'enfance et de la famille)

Actions permanentes

- / Permanence mensuelle à l'Hôtel du Département
- / Membre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)
- / Membre du comité départemental Agenda 21
- / Membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire
- / Participation au comité technique et comité d'orientation du dispositif Paysage
- / Participation au dispositif Aménag'eau
- / Membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM)
- / Appel à projet de démarches expérimentales d'accompagnement de SCoT, PLUi et PLU sur la division parcellaire (lancé en 2016), avec l'ADEME

CROA / Le 308*

/ Journées Nationales de l'Architecture (JNA) : circuit urbain de découverte architecturale / Journées Portes Quyertes (JPQ) via

/ Journées Portes Ouvertes (JPO) via un atelier en groupe au CAUE

DDTM

Convention partenariale triennale du 6 décembre 2017

/ Avec la mission Most (Mission d'observation territoriale) portant sur 2 travaux de recherche sur les typologies de territoire girondin et sur l'association des acteurs locaux aux démarches de planification territoriale / Commission d'urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM) depuis 2010

Drac

- / Journées Européennes du Patrimoine (JEP)
- / Journées nationales de l'architecture dans les classes (Jnac)
- / Participations à des commissions : membre de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (2e section), membre du groupe de travail « architecture contemporaine remarquable »

Ensap*

Conférence « Nouvelles formes de production de l'habitat, en milieu rural »

Inspection Académique de la Gironde

- / Mise en œuvre du programme pédagogique « Autour de mon école, il y a ... »
- / Organisation de la journée de formation des enseignants « A l'école de l'architecture »

Le Festin

/ « Architectures et Paysages en Gironde », Tome V de la collection « Gironde, terre d'évasion »

Préfecture de la Gironde

/ Avis sur projet d'interconnexion électrique souterraine entre France et Espagne

Participation à des commissions

/ Sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées / Membre de la commission départementale Sites et Perspectives

/ Membre de la commission de conciliation en urbanisme

PNRLG*

Convention partenariale 2016-2018

/ Conseil sur identification du patrimoine bâti remarquable dans le cadre de la révision du PLU de Belin-Beliet

/ Conseil-expertise dans le cadre des actions paysages du TEPCV / Contribution au prix paysage et architecture

Participation aux commissions

/ Comité de pilotage « Natura 2000 » / Membre du comité scientifique

SYBARVAL*

/ Suivi de la démarche pour le Schéma Directeur Immobilier (SDI) dans le cadre du TEPCV

Afpa

/ Intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

*partenaires adhérents

Ils sont partenaires adhérents

/ Aquitanis

/ Bordeaux Métropole Aménagement (BMA)

/ Chambre d'agriculture

/ Chambre de commerce

/ Chambre des métiers

/ Chambre des notaires

/ Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)

/ Domofrance

/ Ecole des Beaux-Arts

/ Fédération des Associations

Agréées de Pêche et Protection

des Milieux Aquatiques

/ Fédération Française du Bâtiment (FFB)

/ Gironde Habitat

/ Gironde Tourisme

/ Ordre des Géomètres Experts

/ SOliHA Gironde

/ UD CLCV

/ Union des Maisons Françaises (UMF)

Le CAUE est adhérent à

/ ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation)

/ ADIL (Association départementale d'information sur le logement)

/ Alec (Agence locale de l'énergie et du climat)

/ AMG (Association des Maires de Gironde)

/ CFAA (Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine)

/ Gironde Tourisme

/ SOliHA (Solidaires pour l'Habitat)

/ FNCAUE (Fédération Nationale des CAUE)

/ URCAUE (Union régionale des CAUE Nouvelle-Aquitaine)

Lexique

ACE Assistance aux Continuités Ecologiques

ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement

ADS Autorisation du Droit des Sols

Afpa Association pour la formation professionnelle pour adulte

Ajuca Association des juristes en urbanisme et construction d'Aquitaine

Alec Agence locale de l'énergie et du climat

AMG Association des Maires de Gironde

AMI Appel à Manifestation d'Intérêt

A'URBA Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine

AVAP Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

BMA Bordeaux Métropole Aménagement

CAPEB Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CDC Communauté de Communes

Cerema Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CFAA Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine

CROA Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

CRPA Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture

DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Drac Direction régionale des affaires culturelles

DSDEN Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

EIE Espace Info Energie

EPCI Établissement public de coopération intercommunale

Ensap École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

FFB Fédération Française du Bâtiment de la Gironde

FNCAUE Fédération Nationale des CAUE

PCAET Plan Climat Air Energie Territorial

PLU Plan Local d'Urbanisme

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PNRLG Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

POS Plan d'Occupation des Sols

PSMV Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale

SDI Schéma Directeur Immobilier

SELAQ Salon des Elus Locaux et Agents publics d'Aquitaine

SOliHA Solidaires pour l'Habitat

SYBARVAL Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon pour le SCoT

TEPCV Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte

TEPOS Territoires à Énergie POSitive

UDAP 33 Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

UD CLCV Union Départementale CLCV, association de défense des consommateurs

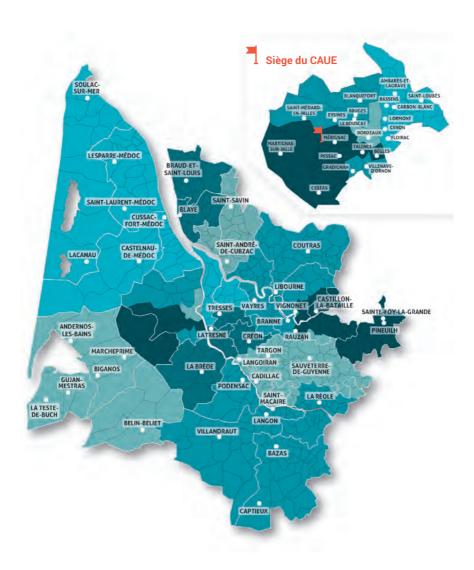
UMF Union des Maisons Françaises

URCAUE Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aguitaine

ZPPAUP Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

63 lieux de permanences mensuelles

1 permanence à 25km maximum de chez vous.





140 avenue de la Marne - 33700 Mérignac

Tel: 05 56 97 81 89 Fax: 05 56 47 10 62 www.cauegironde.com contact@cauegironde.com